

Chers parents,

Le contexte sanitaire et les mesures de précaution demandées aux établissements scolaires nous permettent **d'accueillir tous les élèves en cette rentrée**. Pas d'école à distance, tous les élèves doivent être présents à l'école.

Accueil des nouveaux élèves et de leur famille

Comme prévu, les **nouveaux élèves** et leur famille seront accueillis par l'équipe éducative, **lundi 31 août** entre 14h et 16h à l'école. **Les adultes devront porter un masque.**

Les autres élèves consulteront **les listes de classe exclusivement sur le site internet de l'école** (<http://notre-dame-du-voeu-hennebont.fr> rubrique « Vie des classe » à partir de 15h. A cette occasion, je me permets de rappeler que la constitution des classes est préparée avec le plus grand soin par l'équipe enseignante. Ce n'est pas chose aisée pour tenter d'équilibrer les groupes tant sur le plan des niveaux d'apprentissage, que des affinités et équilibre garçons/filles. **Cela signifie donc qu'aucun changement de classe ne pourra intervenir.**

La rentrée, MARDI 1er septembre :

Pas de garderie, le mardi 1er septembre au matin.

- + **En maternelle**, l'accueil des élèves se fera de manière individuelle, en classe et échelonnée de 8h45 à 9h30 afin de faire en sorte qu'il y ait moins de file d'attente dans les couloirs.

!/ \ Un seul adulte pourra accompagner l'enfant à l'école

Si vous avez des aînés, merci de gérer la rentrée des plus grands avant les plus petits.

- + **En élémentaire**, nous allons procéder à **2 temps de rentrée**.
 - **La rentrée des élèves de CP/CE1 et ULIS se fera à 8h35 sur la cour (ouverture du portail à 8h30)**
 - **La rentrée des élèves de CE2/CM1/CM2 se fera à 8h50 (entrée sur la cour à 8h45).**

Les familles ayant des fratries pourront évidemment entrer et rester sur la cour en attendant les rentrées des autres classes.

En raison des mesures sanitaires, il n'y aura pas de temps de « grand rassemblement » sur la cour (avec discours de la directrice, comme les années passées).

Avec cet échelonnement des rentrées, nous souhaitons limiter un peu le nombre de personnes présentes en même temps sur la cour.

Si une famille est en difficulté avec ces horaires échelonnés pour des raisons professionnelles, merci de prendre contact avec la directrice.

**A l'occasion de cette rentrée
et pour tous les autres moments où
les parents seront présents dans l'école,
le port du masque pour les adultes sera obligatoire.**

L'association des parents d'élèves sera présente sur la cour pour partager un café de la rentrée avec les parents qui le souhaitent.

La cantine fonctionnera dès ce 1er jour de classe ainsi que la garderie jusqu'à 18h45 (pas d'inscription à faire au préalable, seulement le matin pour le midi). Les jours suivants, la garderie réouvrira ses portes à partir de 7h15.

Pour rappel, les listes des fournitures pour les classes primaires sont consultables sur le site internet de l'école (<http://notre-dame-du-voeu-hennebont.fr>).

Le dossier de rentrée et les informations générales pour l'année seront téléchargeables sur le site internet de l'école.

Les documents à remplir seront transmis le jour de la rentrée dans les cartables **avec les fiches à rapporter dès le jeudi 3 septembre.**

Nb : /!\ si vous ne prenez pas l'assurance de l'école, veuillez à demander à votre prestataire le document pour « l'individuelle accident » qui sera à nous fournir dès la rentrée.

Rappel :

Fournitures scolaires : vous avez reçu la liste de fournitures pour votre (vos) enfant(s), pour l'année 20/21. Sur celle-ci, la liste de cahiers/porte-vues/pochettes à rabats... n'apparaît plus. En effet, nous faisons le choix de procéder à des commandes groupées par le biais de l'école, afin de vous simplifier la tâche, mais également pour diminuer les coûts.

Le montant correspondant à ces dépenses **vous sera prélevé et apparaîtra sur la facture de septembre.**

Rétributions

Seul le coût du repas augmente de 10 centimes pour la rentrée 2020 et passe donc à 4,05€. Les autres tarifs restent inchangés.

TARIF PAR CATEGORIE / ENFANT

PAIEMENT MENSUEL PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Le règlement, est réparti sur 10 mois, d'octobre à juillet. Les prélèvements sont effectués le 05 de chaque mois.

<u>Scolarité</u>	Rétribution de base	Rétribution de base avec la solidarité
<u>Par mois</u> (au choix)	27,00 €	27,00 + 5,00 = 32,00 €
A partir du 3 ^{ème} enfant inscrit dans l'école	18,90€ / mois (pour le 3 ^{ème} , le 4 ^{ème} ...)	(sur demande écrite)
Enfant inscrit en classe d'accueil (PS1)	13,50 € / mois	
<u>Sorties/activités scolaires</u>		
Elève de maternelle	3€/mois (1,5€/mois pour les PS1)	
Elève de primaire	4€/mois	
<u>Cantine</u>	4.05€/repas	
<u>Garderie</u>	0.5€/quart d'heure	

Je souhaite à tous une bonne fin de vacances et une belle préparation de la rentrée !

Valérie LORHO